

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du mardi 14 février 2017

Date de convocation : 31 janvier 2017

Nombre de membres de l'Assemblée Générale : 16 titulaires – 16 suppléants

Le 14 février 2017 à 11h, s'est tenue l'assemblée générale du GECT Alzette Belval, sous la présidence de Monsieur Lucien PIOVANO, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 31 janvier.

Membres présents avec voix délibérative (titulaire ou suppléant): M. ARIES, M. BONNET, M. CASONI, M. CODELLO, Mme GUILLOTIN, M. PARTHENAY, M. PIOVANO, M. SCHREINER, Mme TORNAMBE, M. VAN RIJSWIJCK et Mme VIDAL.

Absents excusés : M. CIRELLI, Mme FRIIO

Procuration : Mme FRIIO donne procuration à M. PIOVANO

Présents sans voix délibérative : Mme ARTS, Mme CAMPS, M. CIMARELLI, M. JACQUE, Mme KIRCHHOFF, Mme PRZYBYLSKI, M. VANSTEENTISTE

---

Le Président, Lucien PIOVANO, ouvre la séance à 11h05 et, le quorum étant atteint, il passe à l'examen des points à l'ordre du jour

### 1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2016

#### **DAG2017-01-01: Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 juillet 2016.**

L'Assemblée Générale ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, VALIDE le procès-verbal du 6 juillet 2016 joint à la présente.

### 2. Rapport d'activités 2016

#### **DAG2017-01-02 : Rapport d'Activités 2016**

L'Assemblée Générale, ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, PREND ACTE du Rapport d'Activités 2016 (document joint à la présente).

### 3. Débat d'orientations budgétaires

#### **DAG2017-01-03: Débat d'Orientation Budgétaire**

L'Assemblée Générale PREND ACTE des orientations budgétaires proposées pour 2017 (document joint à la délibération)

### 4. Election du Président

#### **DAG2017-01-04 : Election du Président du GECT Alzette Belval**

Conformément à l'article 11 des statuts du GECT Alzette Belval, le Président et les Vices-Présidents sont élus pour 2 ans. Les dernières élections (en dehors des renouvellements dus à des changements de représentants) ont eu lieu le 8 mars 2013. Les présidence et vice-présidences doivent donc changer à partir du 8 mars 2017.

La Présidence revient à la délégation luxembourgeoise. Elle propose M. BAUSCH qui accepte de se porter candidat.

Nombre de bulletins dans l'urne	12
A déduire les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue à	8
A obtenu M. François BAUSCH	12

François BAUSCH ayant obtenu la majorité absolue, l'Assemblée Générale installe M François BAUSCH en qualité de Président du GECT Alzette Belval, il entrera en fonction à compter du 8 mars 2017.

#### **5. Election du Premier Vice-Président**

##### **DAG2017-01-05 : Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président du GECT Alzette Belval**

Conformément à l'article 11 des statuts du GECT Alzette Belval, le Président et les Vices-Présidents sont élus pour 2 ans. Les dernières élections (en dehors des renouvellements dus à des changements de représentants) ont eu lieu le 8 mars 2013. Les présidence et vice-présidences doivent donc changer à partir du 8 mars 2015.

La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidence revient à la délégation française. Elle propose M PIOVANO qui accepte de se porter candidat.

Nombre de bulletins dans l'urne	12
A déduire les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	11
Majorité absolue à	8
A obtenu M. Lucien PIOVANO	11

Lucien PIOVANO ayant obtenu la majorité absolue, l'Assemblée Générale installe M. Lucien PIOVANO, en qualité de 1<sup>er</sup> Vice-Président du GECT Alzette Belval. Il entrera en fonction à compter du 8 mars 2017.

#### **6. Election de 2 Vice-Présidents**

##### **DAG2017-01-06 : Election des Vice-Présidents du GECT Alzette Belval**

Conformément à l'article 11 des statuts du GECT Alzette Belval, le Président et les Vices-Présidents sont élus pour 2 ans. Les dernières élections (en dehors des renouvellements dus à des changements de représentant) ont eu lieu le 8 mars 2013. Les présidence et vice-présidences doivent donc changer à partir du 8 mars 2015. Il convient d'élire un Vice-Président pour chacune des délégations.

La délégation française propose Mme GUILLOTIN qui accepte de se porter candidate

La délégation luxembourgeoise propose M CODELLO qui accepte de se porter candidat.

	VP délégation française	VP délégation luxembourgeoise
Nombre de bulletins dans l'urne	12	12
A déduire les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	12	12
Majorité absolue à	8	8
A obtenu Mme GUILLOTIN	12	
A obtenu M CODELLO		12

Véronique GUILLOTIN et Daniel CODELLO ayant obtenu la majorité absolue, l'Assemblée Générale installe Mme Véronique GUILLOTIN et M. Daniel CODELLO, en qualité de Vice-Présidents du GECT Alzette Belval. Ils entreront en fonction à compter du 8 mars 2017.

#### **7. Mise à jour de la composition du Bureau**

##### **DAG2017-01-07 : Mise à jour de la composition du Bureau du GECT Alzette Belval**

L'Assemblée Générale ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, FIXE la composition du bureau comme suit :

<b>Délégation française</b>	<b>Délégation luxembourgeoise</b>
Lucien PIOVANO (1 <sup>er</sup> VP)	François BAUSCH (Président)
Véronique GUILLOTIN (VP)	Daniel CODELLO (VP)
Christian ARIES	Christine SCHWEICH
Thierry BONNET	Roland SCHREINER
André PARTHENAY	Nadine TORNAMBE

#### **8. Suppression d'un emploi d'Adjoint Administratif 1ère classe à temps non complet**

##### **DAG2017-01-08 : Suppression d'un emploi d'Adjoint Administratif 1ère classe à temps non complet**

Le GECT Alzette Belval, créé en mars 2013, a stabilisé son fonctionnement en termes de Ressources Humaines en 2016. A ce titre, il a été décidé par l'Assemblée Générale la création d'un poste de rédacteur à temps non complet à raison de 10h semaine le 06/07/2016 afin d'assurer les fonctions de collaborateur administratif et financier (renforçant ainsi le soutien administratif et financier dans l'équipe). Ce poste remplace celui d'Adjoint Administratif ouvert en 2014 à raison de 6h/semaine. Ayant reçu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire sur la suppression dudit poste le 4 octobre 2016, il revient à l'Assemblée Générale de supprimer ce poste et de mettre à jour le tableau des effectifs du GECT Alzette Belval.

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 97 et 97 bis ;

VU l'avis favorable du comité technique paritaire en date du 04/10/2016;

CONSIDERANT la volonté du GECT Alzette Belval d'accroître le nombre d'heures dédiées à la comptabilité et à l'administratif ;

CONSIDERANT qu'à ce titre un poste de rédacteur a été ouvert le 06/07/2016 à raison de 10h semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016,

CONSIDERANT que le poste d'adjoint administratif n'est plus occupé depuis le 31/08/2016,

L'Assemblée Générale, ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

- SUPPRIME l'emploi d'Adjoint Administratif 1ère classe à temps non complet (6h/semaine), à compter du 14/02/2017,
- MODIFIE le tableau des effectifs,
- DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président concernant cette affaire.

#### **9. Communication des décisions prises par le Bureau**

##### **DAG2017-01-09 : Communication des décisions prises par le Bureau**

L'Assemblée PREND ACTE des décisions prises par le Bureau du GECT Alzette Belval :

DB2016-11	Bureau du 13/10/2016	Validation du compte-rendu du bureau du 08/06/2016
DB2016-12	Bureau du 13/10/2016	Définition des critères d'appréciation de la valeur professionnelle des agents contractuels
DB2016-13	Bureau du 13/10/2016	Contrat d'assurance des risques statutaires 2017-2020
DB2016-14	Bureau du 13/10/2016	Révision du document d'orientations stratégiques 2017-2020
DB2016-15	Bureau du 13/12/2016	Validation du compte-rendu du bureau du 13/10/2016
DB2016-16	Bureau du 13/12/2016	Désignation du Président du GECT au Comité de suivi INTERREG
DB2016-17	Bureau du 13/12/2016	S'assurer de l'émergence d'un territoire de soins transfrontalier